

# **PRIX LITTÉRAIRES 2017**

## **DE L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS BRETONS**

---

### **1) GRAND PRIX DES ECRIVAINS BRETONS**

**Prix du roman**  
**Dotation : 750 €**

---

### **2) PRIX DE POÉSIE « ANGÈLE VANNIER »**

**Dotation : 500 €**

---

### **3) PRIZ PER JAKEZ HELIAS – e brezhoneg**

*(\* voir coordonnées pour adresser les ouvrages)*

**Ouvrage écrit en langue bretonne**

**Dotation : 500 €**

*Tout au long de sa vie, Pierre Jakez Hélias ne cesse de revendiquer son attachement à ses racines paysannes.*

*Auteur d'ouvrages sur la langue et la culture bretonnes, collecteur de contes, il est aussi romancier, comme dans « Le cheval d'orgueil » où il retrace mœurs, coutumes, rites religieux et sociaux, travaux quotidiens et préoccupations d'un monde rural. Il réserve également une place d'honneur à l'imaginaire pour une œuvre au cœur de l'humain.*

### **4) PRIX « ANNE DE BRETAGNE »**

**Prix d'Histoire de la Bretagne**

**Dotation : 500 €**

### **5) PRIX DE GALLO**

*(\* voir coordonnées pour adresser les ouvrages)*

**Dotation : 500 €**

Ces prix littéraires sont ouverts à tout auteur francophone de plus de 18 ans hormis bien entendu pour les ouvrages en breton ou en gallo. Ils honoreront avant tout une qualité d'écriture, une force stylistique, ainsi qu'une singularité thématique.

Ce concours s'adresse également aux éditeurs qui souhaitent promouvoir leur(s) auteur(s).

### *Modalités de participation*

Peuvent concourir tous les ouvrages correspondant aux critères de sélection des prix en références ci-dessus, avec pour condition formelle :

**publication entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016**

Ils doivent obligatoirement comporter un ISBN.

Les candidats devront dans un premier temps, expédier deux exemplaires originaux de leur ouvrage à la Présidente du jury **avant le 31 mars 2017**.

Jeannick Le Mée  
8 rue de l'Eglise  
41 120 Monthou-sur-Bièvre  
Mageva74@gmail.com

***\*Priz Per Jakez Helias – e brezhoneg, adresser les ouvrages à :***

*Evelyne Pernel  
3, rue Ker Arzur  
22700 – PERROS-GUIREC*

-----

***\*Prix de gallo, adresser les ouvrages à :***

*Francis Lepioufle  
1, Le Rocher  
22600 – LOUDÉAC*

1) Chaque ouvrage sera **uniquement** accompagné du bulletin de participation à imprimer (aucun bulletin scanné et transmis par mail ne sera accepté), daté et signé. Devront figurer le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, les références éditoriales, les coordonnées téléphoniques ainsi que l'adresse mail du candidat.

Aucun article de presse ou autre forme de présentation élogieuse de l'ouvrage ne sera pris en considération par le jury.

2) Il ne pourra être proposé qu'un seul titre par auteur.

3) Un ouvrage présenté à la session précédente ne pourra être admis à concourir une nouvelle fois.

- 4) Un lauréat devra observer un délai de 5 ans avant de pouvoir présenter un nouvel ouvrage dans la catégorie pour laquelle il a été primé.
- 5) Les traductions d'ouvrages et les rééditions ne peuvent concourir.
- 6) Les anthologies, essais, polars, ouvrages jeunesse, bandes dessinées ne peuvent concourir.
- 7) Les ouvrages sous forme numérique ou audio ne sont pas acceptés.
- 8) Les ouvrages devront être rédigés en langue française (sauf, bien évidemment, pour les prix de breton et de gallo).
- 9) Les ouvrages ne seront pas retournés à leurs auteurs ou à défaut aux éditeurs.
- 10) La participation aux « Prix littéraires » est interdite aux membres du jury et à leur entourage immédiat.
- 11) Le fait de participer à ce concours implique la pleine acceptation de ces clauses et des décisions prises par le jury.
- 12) Les auteurs désirant participer, devront le faire en plein accord avec l'éditeur de l'ouvrage présenté.
- 13) Chaque catégorie de prix est également ouverte aux éditeurs remplissant les mêmes conditions de participation.
- 14) Pour le prix d'Histoire de la Bretagne, bien que l'illustration soit autorisée, c'est la qualité littéraire qui prévaut au regard du jury.
- 15) Un accusé de réception de l'ouvrage adressé en présélection sera adressé au candidat (uniquement par mail).

## *Le Jury*

La Présidente du jury présélectionnera une dizaine d'ouvrages par catégorie et ce, **avant le 30 avril 2017**.

Les candidats retenus lors de cette pré-sélection seront invités à faire parvenir **avant le 31 mai 2017** trois exemplaires supplémentaires de leur ouvrage à la présidence du jury les concernant, et qui les remettra directement à chacun des membres du jury.

La délibération du jury final, en concertation avec la Présidente du Jury ayant également droit de vote, aura lieu **le 15 juillet au plus tard**. Les candidats seront ensuite personnellement informés du verdict les concernant courant septembre.

**Le jury final retiendra 3 nominés, parmi lesquels sera couronné 1 LAUREAT dont le nom sera dévoilé de manière officielle le jour de la cérémonie de remise des prix littéraires.**

**Chaque nominé devra confirmer sa présence (ou celle d'un représentant légal) dans un délai maximum de 20 jours à réception du mail l'informant de sa place de nominé, tout en le priant d'observer la confidentialité du verdict. À défaut, cette place sera attribuée au candidat suivant l'ordre du classement et figurera ainsi sur le site de l'AEB.**

**La remise des prix est en principe fixée courant novembre (information donnée à titre indicatif) sous réserve de décision contraire du CA de l'AEB. Tout auteur ayant présenté un ouvrage pour ledit concours sera aimablement convié à y participer.**

**À l'issue de la remise des prix, les nominés de l'année pourront bénéficier d'un temps de dédicace de leur ouvrage dans un espace qui leur sera réservé.**

**Les ouvrages nominés et les références des ouvrages présélectionnés pour chaque catégorie de prix figureront sur le site de l'AEB [www.ecrivainsbretons.org](http://www.ecrivainsbretons.org) dans la rubrique « Prix littéraires » de l'année de session.**

**Les photos prises lors de la cérémonie de remise des prix pourront être exploitées au seul bénéfice de l'AEB sans que personne ne puisse s'y opposer. Elles seront mises en ligne ainsi que tout article de presse relatant l'évènement.**

